



## Quelques pistes pour former au discernement à la manière de Marie Eugénie

Comment poser des choix ? Vers où orienter notre route ? Nous sommes comme le musicien qui doit sans cesse ajuster le son de son instrument à la note évangélique. Dans notre mission d'éducation, nous sommes appelés à poser des choix et à aider d'autres personnes, jeunes ou adultes, à poser elles aussi des choix personnels. Cet exercice de liberté qui conduit chacun à se préparer à choisir, à sentir ce qui habite son cœur et celui de Dieu afin de prendre des décisions de manière éclairée s'appelle le discernement.

En suivant de près le parcours de Marie Eugénie de Jésus, nous pouvons constater qu'il n'a pas été rectiligne et que le discernement, chez elle, n'a pas pu éviter les méandres, comme ce fut le cas entre 1837 et 1839, lorsqu'elle dû discerner sa vocation<sup>1</sup>. Dans sa manière discerner tout au long de sa vie, nous pouvons identifier quelques pistes pour nous former nous-mêmes au discernement et former les autres à cette pratique.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de préciser que pour Marie Eugénie, le discernement a toujours pour but de servir le projet de Dieu, chacun selon sa mission, et par là de contribuer à une œuvre d'amour, ce qui demande de se décentrer de soi-même : « *Combien souvent nous trouverons que nous nous sommes substituées à Dieu, que c'est nous qui nous plaçons au centre de notre vie et que nous ne considérons les événements que par rapport à nos intérêts sans y voir la volonté de Dieu.* »<sup>2</sup> Elle attire l'attention des sœurs « *sur ce qui doit être le fond de nos désirs, le but de nos efforts et de notre vocation, sur l'amour de Dieu seul, unique nécessaire.* »<sup>3</sup> Cette recherche de l'amour est pour elle le seul horizon valable : « *Vivre de l'amour doit être le travail de votre vie, votre effort et le motif de toutes vos actions. Tournez vos pensées de ce côté, et voyez si vous vivez toujours de l'amour... Voyez si vous profitez de tout pour augmenter en vous l'amour de Dieu.* »<sup>4</sup>

En outre, pour Marie Eugénie, la réflexion, le parcours qui mène à la décision n'a de sens que parce que cela va la conduire à agir. Le discernement doit aboutir à une décision qui se traduit par des manifestations concrètes dans sa vie. L'intention ne suffit, l'élan du cœur non plus. Ainsi disait-elle un jour aux sœurs : « *C'est très bien de sentir cet élan, d'avoir cette ardeur de cœur pour le service de Notre-Seigneur. Mais ce n'est pas assez et probablement Notre-Seigneur ne nous jugera pas sur ce que nous aurons éprouvé, mais sur ce que nous aurons fait.* »<sup>5</sup> Pour arriver à ne pas perdre de vue tout cela au moment des choix cruciaux de nos vies, nous pouvons cultiver le terrain du discernement et préparer nos cœurs chaque jour en développant quelques attitudes pour qu'elles deviennent des habitudes.

<p><b>Quelle est ton intention ?</b> <b>Quelle action concrète vas-tu choisir ?</b></p>
---

---

<sup>1</sup> Cf. Sœur Véronique Thiébaud, in Education Transformatrice à l'Assomption, Texte de la Rencontre Internationale d'Education, en 2018, « *Le cheminement vocationnel de Marie Eugénie* », pp.44-63

<sup>2</sup> Marie Eugénie, Instruction de chapitre, 9 octobre 1870

<sup>3</sup> Marie Eugénie, Instruction de chapitre, 9 février 1873

<sup>4</sup> Marie Eugénie, Instruction de chapitre, 9 février 1873

<sup>5</sup> Marie Eugénie, Instruction de chapitre, 10 décembre 1871

## I- Quelques « habitudes » du cœur à cultiver

Pour préparer notre « terre intérieure » au discernement, il nous faut cultiver en permanence certaines attitudes. Elles vont nous permettre de créer un contexte favorable au discernement. Marie Eugénie nous aide à en mettre quelques-unes en valeur.

- **Ne pas perdre de vue l'horizon de nos vies**

Dans un texte que l'on a coutume d'appeler le « credo » de Marie Eugénie, cette dernière déclare : « *Mon regard est tout en Jésus Christ et à l'extension de son Règne* ». Mère Thérèse Emmanuel, elle, utilise l'image de la boussole dans ses instructions aux novices : « *Le pilote qui conduit un vaisseau tient toujours les yeux fixés sur la boussole pour pouvoir diriger le navire* ». En cultivant l'habitude de regarder un horizon plus large que notre propre existence, nous préparons nos cœurs à prendre des décisions qui ne nous enferment pas mais au contraire, nous déploient et déploient nos capacités.

- **Apprendre à se connaître**

« *Quand il a eu fait toutes ces choses, il [Dieu] a formé une créature unique, différente de toutes les autres, parce qu'il l'a faite à son image et à sa ressemblance : cette créature, c'est l'homme. Il lui a donné – ce qu'il n'a donné à aucune autre créature – le pouvoir de le connaître, de l'aimer, et par suite, de le servir...* »<sup>6</sup> Toute personne est ainsi appelée à se connaître et à se reconnaître comme une personne unique, aimée de Dieu, capable de le servir. Aider une personne à comprendre cela, c'est déjà la préparer à poser des choix conformes au projet de Dieu.

En s'appuyant sur cette conviction, on peut accepter ses propres ombres, ses qualités comme ses défauts, apprendre à les nommer pour qu'ils soient pris en compte au moment de discerner : « *C'est sur la connaissance qu'on a de sa fragilité, de sa misère, que se fonde la juste estime de soi-même* »<sup>7</sup>. Car on ne peut discerner avec justesse que lorsqu'on a pour soi-même une juste estime. Apprendre à connaître sans peur ses points forts et ses fragilités, ses résistances et ses obstacles intérieurs, ses attraits et ce qui donne de la joie... c'est se préparer à discerner. Au long des jours, en accompagnant quelqu'un, il est donc possible de l'encourager à nommer ce qui l'habite, à mettre des mots sur ses sentiments, à noter dans sa mémoire les points forts et les points fragiles qu'il découvre peu à peu en lui.

- **Prendre l'habitude de nommer ses motivations pour agir**

Sainte Marie Eugénie a dit un jour à la communauté que « *la crainte, le désir, la joie ou la douleur* »<sup>8</sup> sont à la source des motivations qui nous poussent à agir. Cela peut nous aider à construire une petite grille de relecture et de mise en projet. Sous quelle influence – parmi les 4 citées – ai-je agi dans telle situation passée ? Et dans la situation qui se présente à moi, qu'est-ce que je ferais si j'agissais par peur ? Qu'est-ce que je ferais si j'agissais selon mon désir profond ? Et ainsi avec chacune des motivations possibles. Plusieurs routes se présentent alors à nous : il nous faut les regarder avec honnêteté afin d'en choisir une.

D'ailleurs Marie Eugénie nous invite à chercher à formuler avec toujours plus de précision ce qui pourrait être l'unique désir de nos vies. Un unique désir qui dise à la fois notre unicité et l'horizon large que nous contemplons. Un désir que nous pourrions mettre en œuvre dans toutes les circonstances de ma vie. Ainsi celui qui a toujours rêvé d'être médecin et qui, en raison de

---

<sup>6</sup> Marie Eugénie, Instruction de chapitre, 29 août 1880

<sup>7</sup> Marie Eugénie, Instruction de chapitre, 12 octobre 1873

<sup>8</sup> cf. Marie Eugénie, Instruction de chapitre, 23 février 1845

différentes circonstances, se retrouve cuisinier, aura aussi la possibilité dans la vie qui sera la sienne, de s'occuper des autres, de les aider à avoir une vie meilleure... et son désir profond de « prendre soin » pourra se réaliser d'une autre manière.

- **Cultiver l'indifférence**

Ce dernier exemple montre que Dieu ne se laisse pas enfermer par les circonstances. Son projet d'amour et de vie pour nous, il le réalisera quoi qu'il en soit. C'est pourquoi, ayant confiance en lui, on peut cultiver l'indifférence et se dire qu'il sera là quelle que soit la direction que prendra notre vie. Marie Eugénie revient à plusieurs reprises sur cette notion chère à Saint Ignace de Loyola, s'inspirant aussi de Saint Vincent de Paul qui dit qu'«une âme qui n'est pas établie dans cette indifférence ne peut pas servir Dieu avec générosité et ferveur. »<sup>9</sup>

Pour vivre l'indifférence, il faut pouvoir s'appuyer sur la confiance en Dieu, être sûr que sa présence nous mènera à la vie en toutes circonstances : « Saint Ignace demande qu'on arrive à la sainte indifférence ; certes cette doctrine n'est pas facile. Arriver à n'avoir aucun choix entre la santé et la maladie, la souffrance et la consolation, les emplois d'une espèce ou d'une autre ; être indifférents pour les lieux, les personnes, les choses, l'honneur ou le déshonneur. Saint Ignace veut qu'on s'établisse dans cette sainte indifférence, de manière à être prêts à suivre toujours la sainte volonté de Dieu, à faire ce qui est le plus agréable à Dieu ; c'est l'acte suprême de l'amour. »<sup>10</sup> C'est un travail toujours à faire que de s'établir dans cette confiance, dans cette indifférence « Aussi remarquez que saint Ignace ne dit pas : Je suis indifférent mais : Je me fais indifférent. »<sup>11</sup>

**Quel est l'horizon de ta vie ? L'objectif que tu veux atteindre ?**  
**Quels moyens prends-tu pour te connaître ?**  
**As-tu l'habitude de nommer tes motivations quand tu agis ?**  
**As-tu assez confiance en Dieu pour pouvoir vivre « l'indifférence » ?**

## II- Quelques éléments de méthode

- **Contempler le Christ pour agir comme lui**

« Ce qui est plus difficile, dit Marie Eugénie, c'est d'ajuster toutes ses actions, tous ses désirs, tous ses sentiments, toutes ses affections au bon plaisir de Dieu. »<sup>12</sup>

C'est pourquoi elle nous invite à puiser à la source évangélique, à regarder la manière de faire du Christ et à identifier ses désirs à lui pour qu'ils nous transforment et que les nôtres s'ajustent à eux<sup>13</sup>. La contemplation évangélique est donc une des étapes du processus de discernement.

- **Utiliser notre intelligence, nos cinq sens et nommer nos ressentis**

« Notre âme ou notre intelligence ne s'élève à ces sommets de connaissance que soutenue et portée pour ainsi dire par ses sens et les impressions sensibles qui lui viennent du dehors. La foi elle-même

---

<sup>9</sup> Marie Eugénie, Instruction de chapitre, 11 novembre 1888

<sup>10</sup> Idem

<sup>11</sup> Marie Eugénie, Instruction de chapitre, 12 octobre 1873

<sup>12</sup> Marie Eugénie, Instruction de chapitre, 27 juin 1875

<sup>13</sup> Cf. Marie Eugénie, Instruction de chapitre, 23 février 1845

*n'entre dans l'homme que par le sens de l'ouïe.* »<sup>14</sup>, souligne Marie Eugénie lors d'une instruction donnée aux sœurs. Elle ajoute que ces dernières peuvent être attentives aux mouvements de consolation qui les habitent. Nommer ce qui donne de la joie, du goût, de la paix est aussi un moyen d'avancer dans le discernement.

- **Prendre conseil – Ne pas discerner seul**

Lorsqu'elle évoque, dans ses Conseils sur l'éducation, la position des responsables de maison d'éducation, Marie Eugénie insiste : « *C'est... à eux à se faire éclairer par tous les conseils que leur position leur permet de prendre...* »<sup>15</sup> A une autre occasion, elle évoque l'obligation qui incombe à la Supérieure Générale et aux supérieures locales de se faire conseiller : « *Je vous prie de remarquer que la Supérieure générale ne peut rien décider d'important sans son conseil. Elle doit parler à son conseil de toutes les affaires qui ont quelque gravité. Il est des choses sur lesquelles elle décide après en avoir parlé aux conseillères, et d'autres sur lesquelles elle prend leurs voix.* »<sup>16</sup> Beaucoup d'événements des temps de la fondation ont aussi donné lieu à un discernement communautaire, comme le jour où il a fallu se séparer du Père Combalot.<sup>17</sup>

Au-delà de la communauté, on peut également former les élèves à s'engager dans un discernement communautaire et à apporter leur « voix » aux décisions. Il en fut ainsi lorsque le nombre d'élèves commença à devenir significatif. On fonda alors une association de charité où les élèves pouvaient s'engager. Ainsi, Marie Eugénie écrit-elle en 1847 au Père d'Alzon : « *...Nous avons formé une association de charité dont je vois aussi les conseillères. Peut-être cette association pourrait-elle être adoptée par vous (...). Les élèves ont d'abord toutes donné leurs voix sur celles qu'elles jugeaient par leur charité et leur sagesse, dignes de faire partie de l'association, assez pieuses pour y attirer les bénédictions de Dieu, et nous ajoutons laborieuses pour travailler pour les pauvres. Toute enfant repoussée ne donnait plus sa voix et je vous assure qu'elles ont été sévères. Après cela elles ont élu leurs conseillères et trésorière.* »<sup>18</sup>

L'apprentissage du discernement communautaire forme les enfants pour qu'elles soient par la suite capables de s'engager dans un discernement qui concerne leur vie personnelle.

D'ailleurs, même s'il porte sur un aspect personnel de la vie, le discernement, si l'on veut bien se laisser éclairer par d'autres qui verront la situation d'un autre point de vue, s'enrichit grâce à cette dimension communautaire.

- **Elargir les vues et envisager toutes les possibilités**

Prendre conseil, c'est aussi s'offrir l'opportunité d'élargir ses propres vues. Dès 1837, alors que l'Assomption n'est pas encore fondée, Marie Eugénie écrit au Père Combalot, au sujet des lectures

---

<sup>14</sup> Marie Eugénie, Instruction de chapitre, 30 janvier 1876

<sup>15</sup> Marie Eugénie, Conseils sur l'éducation

<sup>16</sup> Marie Eugénie, Instruction de Chapitre, 24 août 1879

<sup>17</sup> Cf. Texte inspirateur CG 2018 : « Un événement exprime cela avec une grande force, à l'aube de la fondation, moment-clé, moment de tout ou rien... Ce jour-là, le 3 mai 1841, l'Abbé Combalot, le père et le premier porteur de l'intuition fondatrice, quitte la minuscule communauté de la rue de Vaugirard... ) En ces heures d'incertitude, le discernement est mené par les sœurs ensemble, grâce à l'initiative de Thérèse-Emmanuel. La décision de ne pas quitter Paris, provoquant la rupture, aura été une décision communautaire. On reconnaît là une constante dans la recherche de la pensée initiale sur le projet de l'Assomption naissante, cette pensée que Marie Eugénie exprimera au P. d'Alzon et à l'A. Gros comme « notre pensée », recherchée, vécue, discernée en communauté. »

<sup>18</sup> Marie Eugénie, lettre au Père d'Alzon, 1<sup>er</sup> février 1847, n°1813

interdites : « [Mes pensées] *ne s'éclairent et ne se complètent que par le contact de manières de voir opposées ; mon esprit s'endort à force de se trouver avec des gens de son avis...* »<sup>19</sup>

Discerner et décider ce qui est bon pour soi ou pour son projet suppose aussi que l'on se laisse enrichir avec lucidité par l'expérience des autres. Ainsi, Marie Eugénie écrit-elle au sujet de nos œuvres d'éducation, au tout début des *Conseils* qu'elle écrit sur ce thème pour les sœurs : « *Je suis, comme vous savez, ignorante de ce qui a été écrit par Mme de Lambert, Mme Necker, Mme de Rémusat, Aimé Martin 182, et plusieurs autres dont les ouvrages devront être un jour l'objet de notre sérieuse attention. Nous aurons à les examiner ensemble pour voir ce que nous pouvons en tirer, pour juger leurs principes et leurs moyens selon la règle infaillible de la morale catholique, et enfin pour comparer leurs aperçus avec les nôtres : car l'expérience a dû leur donner des vérités d'observation auxquelles il ne faut sans doute pas croire aveuglément, vu qu'ici-bas chacun observe selon ses systèmes, mais dont il faut cependant tenir compte.* »<sup>20</sup>

- **Vérifier que l'on décide d'abord pour le bien général**

Au sujet de la communauté, Marie Eugénie insiste beaucoup sur la nécessité de servir l'intérêt général avant son propre bien-être, arguant que le « *monde est rempli de gens qui cherchent ce qui leur plaît* »<sup>21</sup>, mais qui ne participent pas pour autant à la construction d'un monde évangélique. Elle interroge notre intention cachée : « *La charité est permanente, elle ne cherche pas ce qui est à elle... Il me semble que c'est la matière d'un examen très utile. Est-ce que je cherche mon intérêt, ma satisfaction, ou suis-je occupée à procurer le bien, l'utilité, l'agrément de mes sœurs ? Il y a certaines sœurs qui cherchent peu l'utilité générale, ce qui est l'intérêt de la communauté, et qui s'attachent à telle occupation, telle étude (...) Elles veulent passer leur temps à telle étude parce qu'elles y trouvent leur satisfaction, elles veulent se développer, ajouter à leur capacité des perfections qui leur manquent.* »<sup>22</sup>

- **Prendre le temps... aller au rythme de Dieu**

Le discernement exige du temps... et il faut accepter de ne pas être le maître de ce temps. Ainsi, Marie Eugénie considère que pour « *travailler à avancer dans l'amour* », « *il ne faut pas aller plus vite que Dieu le veut et vouloir plus de lumières qu'Il ne nous en donne. Dieu nous fera connaître chaque jour ce qu'Il veut que nous ôtions.* »<sup>23</sup> Il s'agit donc d'aller au rythme de Dieu et de respecter aussi le rythme de la personne qui prend le temps nécessaire pour laisser descendre les points de vue, peser intérieurement et porter devant Dieu les différentes possibilités de choix.

- **Se recueillir, se tenir en paix et en silence**

A maintes reprises Marie Eugénie fait l'éloge du silence... Considérant que la grande affaire de sa vie – et donc de ses choix de chaque instant – est de travailler à ressembler au Christ, elle se compare à un peintre qui doit longuement observer son modèle pour pouvoir le reproduire. Pour cela, il faut du temps, de la patience, du silence. « *Demandez à un peintre s'il lui serait possible de peindre ou de dessiner sur une toile un modèle qui remuerait toujours. Tâchez donc de n'être pas une toile qui remuerait toujours, toute pleine de vie propre, d'activité, de souvenirs, d'événements. Retranchez, simplifiez, apaisez, faites silence, afin que Dieu puisse venir et vous donner ce qui seul est désirable, ce qui seul est durable...* »<sup>24</sup>

---

<sup>19</sup> Marie Eugénie, lettre au Père Combalot, 30 décembre 1837, n°15

<sup>20</sup> Marie Eugénie, *Conseils sur l'éducation*

<sup>21</sup> Marie Eugénie, Instruction de chapitre, 13 juin 1884

<sup>22</sup> Marie Eugénie, Instruction de chapitre, 17 décembre 1870

<sup>23</sup> Marie Eugénie, Instruction de chapitre, 3 décembre 1871

<sup>24</sup> Marie Eugénie, Instruction de chapitre, 12 août 1877

**Les moyens :**

**\*Contemplation évangélique – Recueillement et silence**

**\*Utilisation des sens et relecture des émotions**

**\*Conseils extérieurs et différentes perspectives envisagées**

**\*Temps**

### III- Un exemple concret : les premiers temps de la fondation de Richmond

En 1850, la Duchesse de Leeds proposa la fondation d'une communauté à Richmond, en Angleterre, pour fonder un orphelinat. « *Elle offrait une maison et un jardin sur ses terres à Richmond, se chargeait de tous les frais, et nous assurait la bienveillance et même l'appui de l'évêque d'York... Son but était de recueillir des orphelines catholiques, réduites à se réfugier dans les work-houses (...) On devait les former pour en faire des institutrices ou des nursery gouvernances, selon leurs capacités et leurs aptitudes. Si plus tard on désirait fonder un pensionnat à côté de l'orphelinat, la duchesse se prêterait volontiers à tout ce qui pourrait favoriser nos vues.* »<sup>25</sup> Mère Thérèse Emmanuel fut envoyée pour être supérieure de la nouvelle fondation qui, comme on peut s'en douter, reposait sur un discernement permanent, qui permette, entre autre, de rester libre vis-à-vis des personnes extérieures qui soutenaient la fondation et auraient pu l'enchaîner rapidement. La correspondance entre Marie Eugénie et Thérèse Emmanuel est très fournie et on y retrouve le cheminement constant du discernement, avec quelques caractéristiques intéressantes.

#### a- Priorité au soin des personnes

Alors que la Duchesse de Leeds voudrait faire des économies et organise le jardin selon ses vues, la fondatrice écrit à Thérèse Emmanuel : « *Une chose m'inquiète dans toutes vos lettres, c'est l'économie de votre duchesse et sa sollicitude de vous faire vivre à si bon marché, planter des arbres pour n'en pas manger le fruit. Je n'ai pas lu ces détails ici, on l'aurait prise en antipathie, nous avons tant de sollicitudes pour votre santé et nous craignons tant que vous n'ayez trop de fatigue et qu'il vous manque quelque chose.* »<sup>26</sup>

#### b- Principe de prudence

La même Duchesse de Leeds voudrait déjà, 15 jours après l'arrivée des sœurs, accepter des garçons dans l'école en plus des orphelines. Marie Eugénie oppose un principe de prudence : « *Quant aux petits garçons que la Duchesse de Leeds vous propose de prendre, j'en suis peu d'avis, au moins pour le commencement. Je voudrais qu'elle vous laissât vous borner d'abord à votre école pauvre et à vos orphelines. Quand cela ira bien, nous verrons.* »<sup>27</sup>

#### c- Réalisme et prise en compte du contexte

Très vite, la question se pose de proposer une école complètement gratuite. Marie Eugénie raisonne alors avec pragmatisme et va même jusqu'à demander à la jardinière de Paris ce qu'elle paie pour envoyer ses enfants à l'école, ceci afin d'avoir un avis réaliste : « *Je viens de vous quitter pour aller questionner la jardinière. Ses petits garçons payaient tous leurs livres, papiers et plumes, chez les Frères, et elle en avait pour près de six sous par semaine l'un dans l'autre ; aujourd'hui, ils sont à l'école mutuelle, là on leur donne ce qui est nécessaire en échange de bons points quand ils en ont*

<sup>25</sup> Origines III, chapitre 7

<sup>26</sup> Marie Eugénie, Lettre à Thérèse Emmanuel, 24 mai 1850, n°183

<sup>27</sup> Marie Eugénie, Lettre à Thérèse Emmanuel, 3 juin 1850, n°285

*gagné. Ce doit être l'effet d'une subvention du Gouvernement. Chez les Sœurs de Chaillot, sa petite fille paye un sou un cahier de papier qui lui dure à peu près une semaine et tout à proportion. Nos sœurs me disent aussi qu'en Angleterre il y a des écoles gratuites où les enfants donnent l'hiver quelque chose pour le feu. Tout cela n'empêche pas l'école d'être gratuite. »<sup>28</sup>*

Et elle invite à tenir compte du contexte anglais : *« Il y a plus d'avantages, selon moi, à pouvoir sur le peu que paie chaque enfant pour ses fournitures trouver de quoi les accorder gratuites à des enfants plus pauvres et faire de leur exactitude une condition pour l'accorder. Toute la question consiste à savoir s'il vaut mieux demander cet argent des fournitures par semaine ou chaque fois qu'on donne la chose. Ceci est à juger dans le pays et il me semble que j'aimerais autant la première manière. Mais ayez soin de dire toujours : on donne tant par semaine pour les fournitures. »<sup>29</sup>*

Plus tard, lorsque la Duchesse de Leeds presse l'ouverture d'un pensionnat, la Supérieure Générale reste réaliste et identifie très concrètement les obstacles, en envisageant tous les aspects du problème et en nommant les besoins : *« Vous n'avez pas du tout mal fait de parler à titre de projets et de conversation du pensionnat; je souhaite seulement que le moment de l'ouvrir soit en fait assez retardé pour que nous ayons réellement assez de sujets formés; jusque-là tout développement nouveau nous sera bien plutôt un grand mal qu'un avantage. De plus, il me paraîtrait très fâcheux de bâtir un pensionnat à Richmond dans un si petit espace de terrain, tandis qu'en Angleterre toutes les autres Congrégations enseignantes ont de grands jardins et des clos étendus. Ce que vous dites aussi des maladies de poitrine si fréquentes en ce lieu me paraît un grand inconvénient pour les jeunes filles ; j'aurais bien mieux aimé pouvoir échanger contre une propriété du midi de l'Angleterre dans certains climats que l'on me disait encore ces jours-ci être si bons. Avec la délicatesse de beaucoup d'enfants anglaises, cela me paraîtrait d'un grand poids. Cependant comme il peut y avoir des raisons aussi de désirer rester en Yorkshire et près de Richmond à cause de la fondation, des familles du pays, et parce que la Providence semble nous avoir conduites là, je voudrais au moins qu'on ne fit la dépense de bâtir que dans un grand terrain, une espèce de petite campagne comme c'est l'usage en Angleterre. Y a-t-il dans votre propriété même moyen de s'agrandir beaucoup à des conditions raisonnables ? »<sup>30</sup>*

#### **d- Liberté de décision**

En toute décision, Marie Eugénie tient à rester libre... libre, d'abord, par rapport aux personnes qui pourraient influencer dans une direction qui ne serait pas fidèle à l'esprit de l'Assomption : *« Croyez-moi seulement, tâchez petit à petit de revenir avec votre Evêque sur un pied de respect si distant qu'il n'ait pas occasion de se mêler de vos arrangements, ni de vous donner beaucoup de conseils qui seraient autant d'assujettissements. J'aime mille fois mieux que vous preniez une décision mal à propos à vous seule quand vous n'avez pas le temps d'avoir une réponse d'ici, parce qu'enfin on pourra prendre ensuite une décision contraire. »*

Libre aussi pour permettre de pouvoir réorienter la décision après quelque temps afin d'améliorer l'œuvre : *« Et sur des sujets tels que le mode de perception des contributions d'école, le renvoi ou l'entrée de vos enfants, il n'y a rien de réellement important que de rester libre de faire avec le temps pour le mieux. »<sup>31</sup>*

#### **e- Décisions pour l'intérêt général**

La discussion s'ouvre par la suite sur le type d'élèves qu'il faut accueillir et que tout le monde n'est pas d'accord à Richmond. A ce moment-là Marie Eugénie rappelle : *« Regardez au bien général de*

---

<sup>28</sup> Marie Eugénie, Lettre à Thérèse Emmanuel, 13 juin 1850, n°287

<sup>29</sup> Idem

<sup>30</sup> Marie Eugénie, Lettre à Thérèse Emmanuel, 4 novembre 1850, n°309

<sup>31</sup> Marie Eugénie, Lettre à Thérèse Emmanuel, 3 juillet 1850, n°289

*votre maison et à y établir un très bon esprit plutôt qu'à ménager quelques intérêts ou caractères individuels et à garder telle ou telle enfant. C'est une charité dont la portée est plus grande... »<sup>32</sup>*

#### **f- Priorité à la qualité de l'œuvre et non son développement**

Enfin, lorsque les bienfaiteurs anglais tendent à penser que les jeunes qui souhaiteraient entrer à l'Assomption pourraient se former en Angleterre et ne pas partir pour la France, la tentation d'ambition est grande. En effet ce serait une opportunité pour avoir davantage de vocations, certaines jeunes filles envisageant avec difficulté de laisser leur pays. Marie Eugénie résiste et rappelle la priorité : *« Je tiens à ce que toutes prennent dans l'unité d'un même centre l'esprit avec lequel elles doivent travailler un jour, et je crois que dans l'ordre de mes devoirs et pour le vrai développement à venir de la Congrégation, l'unité d'esprit passe bien avant l'extension présente en quelque lieu et par quelque personne que ce soit. »<sup>33</sup>*

Tout cela, en n'oubliant pas de **prendre plusieurs avis éclairés** pour étayer ses points de vue : *«...le Père Marcel que j'ai consulté conseillait précisément de prendre l'avis de l'Evêque... Mr. d'Alzon à qui j'ai communiqué toute votre lettre, met seulement cette réserve... etc »<sup>34</sup>*

Elle considère que les choix du présent ont un impact sur l'avenir et qu'il faut prendre cela en compte avec réalisme : *« Nous sommes obligées de voir l'avenir plus que le présent, or il n'y a d'avenir pour la Congrégation que si nous avons des sujets extrêmement bien formés et remplis de l'esprit de l'unité. Je crois donc qu'il faut remettre le commencement du pensionnat anglais et encore plus la fondation de petites maisons pour lesquelles il faudrait des Supérieures, chose qui ne se forme pas en un jour, jusqu'à ce que nous ayons un peu plus de sujets formés. »<sup>35</sup>*

En conclusion, on peut dire que l'expérience de Marie Eugénie nous éclaire indéniablement sur le travail continu du discernement et sur les points d'attention que nous devons garder en mémoire. Mais pour elle cela n'est possible, sur le plan personnel comme sur le plan de l'œuvre de fondation que parce qu'au terme de tous ses efforts, elle sait qu'elle peut reposer en Dieu : *« je n'aurais pas de repos si je ne savais combien Dieu veut que l'on compte sur Lui. »<sup>36</sup>*

Sœur Véronique Thiébaud, Archiviste de la Congrégation  
mai 2019

---

<sup>32</sup> Marie Eugénie, Lettre à Thérèse Emmanuel, 11 juillet 1850, n°291

<sup>33</sup> Marie Eugénie, Lettre à Thérèse Emmanuel, 18 novembre 1850, n°312

<sup>34</sup> Marie Eugénie, Lettre à Thérèse Emmanuel, 24 juin 1850, n°288

<sup>35</sup> Idem

<sup>36</sup> Idem